

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

CONSEIL REGIONAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS DIRECTION DE BUDGET ET DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

REGIONAL COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND CONTRACTS

COMMUNIQUE N° 004 /C/CREN/SG/DAG/SDBM DU 07 JUIL 2026

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/CREN/CIPM-EN/2026 DU 12/05/2026, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DES ROUTES EN TERRE LOGONE BIRNI-ZIMADO-ZINA-POUSS ET YAGOUA (INT N12) - DANA (INT R0916) - BANGANA-NARMAINA - GUIBI (FRONTIERE TCHAD), EN DEUX LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE, LOT 1.

MAITRE D'OUVRAGE : Le Président du Conseil Régional

FINANCEMENT : BIP-CREN (Ressources transférées MINTP, ligne Fonds Routier)

Exercice 2026 et suivants, Imputation :

N° Autorisation de Dépense :

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME-NORD,

Communiqué :

Le soumissionnaire ci-après désigné, est retenu pour l'exécution des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°031/AONO/CREN/CIPM-EN/2026 du 12 mai 2026, pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route en terre Logone Birni-Zimado-Zina-Pouss et Yagoua (Int N12) - Dana (Int R0916) - Bangana-Narmaina - Guibi (frontière Tchad), en deux lots, en procédure d'urgence, LOT 1.

Il s'agit de :

Objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/CREN/CIPM-EN/2026 du 12 MAI 2026	ETS ANDJAGARA, Tel : 677 64 45 08/ 679 82 88 84	374 947 639	150 jours, phase 1 180 jours, phase 2

Le responsable de l'entreprise susvisée est invité à se présenter aux services du Conseil Régional pour les modalités de souscription du marché.

Maroua le 07 JUIL 2026

Ampliations :

- MINMAP/MINTP/yde
- GOUV/REN
- DR/MINDDEVEL/ MINMAP/MINTP/EN
- SOPECAM
- CRTV
- PRESIDENT/CIPM-CREN
- ARMP/EN
- ARCHIVES/CHRONO

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL,

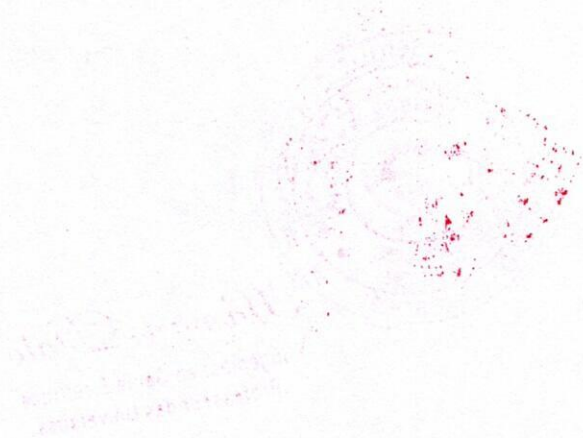
Maître d'Ouvrage



Haman-Djalo
Ingénieur en Génie Electrique
Professeur des Universités

1800 JAN 5 0

1801 NOV 5 0



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

CONSEIL REGIONAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS DIRECTION DE BUDGET ET DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

REGIONAL COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND CONTRACTS

DECISION N° 004 /D/CREN/SG/DAG/SDBM DU 07 JUL 2026

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/CREN/CIPM-EN/2026 DU 12/05/2026, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DES ROUTES EN TERRE LOGONE BIRNI-ZIMADO-ZINA-POUSS ET YAGOUA (INT N12) - DANA (INT R0916) - BANGANA-NARMAINA - GUIBI (FRONTIERE TCHAD), EN DEUX LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE, LOT 1.

MAITRE D'OUVRAGE : Le Président du Conseil Régional

FINANCEMENT : BIP-CREN (Ressources transférées MINTP, ligne Fonds Routier)

EXERCICE 2026 ET SUIVANTS, IMPUTATION :

N° Autorisation de Dépense :

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME-NORD A MAROUA,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** La Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** La Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu** L'Ordonnance n°2022/001 du 02 Juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu** Le Décret n°2003/651/Pmdul6 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés
- Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** les Circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- Vu** la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu** la Lettre-Circulaire N°001/LC/PR/MINMAP du 23 août 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Centrales de Passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire N°005/C/PR/MINMAP du 07 novembre 2013 précisant les seuils de compétence, les modalités de contrôle de l'Exécution des Marchés Publics et de la délivrance du visa préalable par les responsables des

第 21 号

- Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** la Lettre Circulaire N° 000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 Janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels
- Vu** la Circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- Vu** la Lettre-Circulaire n°0001879/LC/MINFI du 31 décembre 2025 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées, pour l'exercice 2026 ;
- Vu** La Circulaire N°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relatives à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** Les Normes techniques en vigueur au Cameroun ou à défaut, les normes françaises ou européennes en la matière ;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°031/AONO/CREN/CIPM-EN/2026 du 12 mai 2026, pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route en terre Logone Birni-Zimado-Zina-Pouss et Yagoua (Int N12) - Dana (Int R0916) - Bangana-Narmaina - Guibi (frontière Tchad), en deux lots, en procédure d'urgence, LOT 1.

Considérant la proposition d'attribution N° 001 /PA/CIPM/CREN du 30 JUIN 2026 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Extrême-Nord.

DECIDE:

Article 1^{er} – (1) La présente décision porte attribution du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°031/AONO/CREN/CIPM-EN/2026 du 12 mai 2026, pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route en terre Logone Birni-Zimado-Zina-Pouss et Yagoua (Int N12) - Dana (Int R0916) - Bangana-Narmaina - Guibi (frontière Tchad), en deux lots, en procédure d'urgence, LOT 1.

Objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/CREN/CIPM-EN/2026 du 12 MAI 2026	ETS ANDJAGARA, Tel : 677 64 45 08/ 679 82 88 84	374 947 639	150 jours, phase 1 180 jours, phase 2

(2) Le délai d'exécution des dits travaux est de cent cinquante (150) jours pour la phase 1 et de cent quatre-vingt (180) jours pour la phase 2 pour compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Maroua le 07 JUIL 2026

Ampliations :

- MINMAP/MINTP/yde
- GOUV/REN
- DR/MINDDEVEL/ MINMAP/MINTP/EN
- SOPECAM
- CRTV
- PRESIDENT/CIPM-CREN
- ARMP/EN
- ARCHIVE/CHRONO

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL,

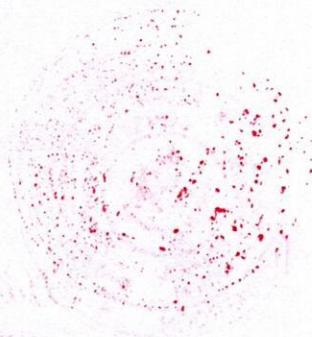
Maître d'Ouvrage



Haman-Djalo
ingénieur en Génie Electrique
Professeur des Universités

1000 1000 1000

1000 1000 1000



1000 1000 1000